

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA

L'an deux mille DIX NEUF,

Le VINGT ET UN MARS à DIX HUIT HEURES,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle de la Mairie sous la présidence de Jean-Louis DÉMELIN, Maire

Date de la convocation : 15 Mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15 (jusqu'au point 8)
: 16 (du point 9 au point 24)
: 15 (à partir du point 25)
Ayant pris part aux délibérations : 16 (jusqu'au point 8)
: 18 (à partir du point 9)

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Louis DÉMELIN, Maire
Messieurs Michel SARRAN, Jean-Luc CARRERE, Mesdames Katell MATET, Carole BRETON, adjoints, Messieurs, Mesdames Yvette IGLESIS, Bruno ROBERT, Jean-Michel LATUTE, Daniel VERGES, Michel RIFF (jusqu'au point 24), Martine PIERA, Nicole LESAVRE, Turenne CHAUSSE, Jean-Louis SARDA, Pascal TISSANDIER, Jean Claude CÔ.

Absente excusée : Annick BAUDCHON.

Avaient procuration : Jean-Louis DÉMELIN (à partir du point 9) de Natalie LUQUIENS, Michel SARRAN de Marie-Jeanne RIVOT, Jean-Michel LATUTE (à partir du point 25) de Michel RIFF.

DEL-2019-046- AUTORISATION DE VERSEMENT D'UN PREMIER ACOMPTE (60 000€) DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE 2019 DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE LA REGIE DES TRANSPORTS URBAINS PUBLICS 2019

Monsieur le Maire expose qu'il conviendrait que le Conseil municipal valide le versement d'un premier acompte de la subvention d'équilibre 2019 de la Commune au fonctionnement de la Régie des Transports Urbains Publics pour 2019.

Compte tenu des engagements financiers pris par l'établissement, cet acompte pourrait être fixé à la somme maximale de 60 000 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOpte la proposition du versement de ce premier acompte à la Régie des Transports Urbains Publics dans les conditions ci-dessus exposées.

Fait à FONT ROMEU ODEILLO VIA le 22 Mars 2019

Le Maire,
Jean-Louis DÉMELIN

